



# Educateur spécialisé

Diplôme d'État de niveau 6 – RNCP 37676

Mise à jour le  
19/07/2024

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### ÊTRE CAPABLE DE

- Accompagner les personnes au quotidien et prendre en compte les spécificités du public en fonction du lieu de cet accompagnement, à domicile, au sein d'une structure collective ou dans le milieu scolaire.
- Impulser et soutenir une démarche réflexive basée sur l'implication à partir de l'expérience de formation.
- S'inscrire dans une analyse partagée de la pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.
- Développer des savoirs théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales.
- Construire son identité professionnelle pour l'exercice du métier d'éducateur spécialisé.

## PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)
- Être titulaire du baccalauréat, être titulaire d'un certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV.
- Obtenir une promesse d'embauche et sous réserve du nombre de place disponible.
- Satisfaire aux épreuves de sélections (ParcourSup)

## DURÉE DE LA FORMATION

- 36 mois selon le parcours du candidat.

## DISPENSES ET ALLÈGEMENT DE LA FORMATION

- En fonction de certains parcours de formation préalablement suivis, les candidats peuvent bénéficier d'allègements ou dispenses de formation.



## CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE- 1 450 H

- **DC1 - 500 H**  
La relation éducative spécialisé
- **DC 2 - 400 H**  
Conception et conduite de projet éducatif spécialisé.
- **DC 3 - 300 H**  
Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle.
- **DC 4 - 250 H**  
Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

## CONTENU DE LA FORMATION PRATIQUE 2 100 H

- 60 semaines de formation pratique sur le terrain (2100 h), réparties selon le cursus en formation.
- L'apprenti doit effectuer 1 stage de 8 semaines auprès d'un public différent. Il doit obligatoirement justifier une expérience recevant du public en situation d'hébergement.

## MÉTHODES MOBILISÉES

- Cours en présentiel et distanciel.
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques.
- Stages de pratiques professionnelles.

## INSCRIPTION ET RENTREE

- Modalités d'admission : Inscription sur ParcoursSup.
- Les épreuves de sélection : une épreuve écrite + une épreuve orale.
- Processus d'admission : débute en janvier de l'année N pour une rentrée en septembre de l'année N.
- Consulter nos écoles partenaires pour obtenir les dates précises de rentrée.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations des compétences théoriques et pratiques tout au long de la formation.
- **La certification finale comprend :**
  - DC1 : Présentation du parcours de formation (oral, 30 min) et Mémoire de pratique professionnelle (oral, 40 min)
  - DC2 : Etude de situation individuelle ou collective (écrit, 4 h) et Projet éducatif spécialisé (oral, 30 min)
  - DC 3 : Elaboration d'une communication professionnelle (oral, 30 min) et dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles (dossier + oral de 30 min)
  - DC 4 : Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale (dossier + oral de 30 min) et Contrôle de connaissance sur les politiques sociales (écrit, 4 h)

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) ;
- Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)
- Certificat Référent de parcours santé-social

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Le CFA accueille et accompagne les personnes en situation de handicap.
  - Une référente handicap en Bourgogne : Stéphanie DE DEUS (07 88 89 38 64).
  - Une référente handicap en Franche-Comté : Meriem BENAÏSSA (06 47 56 78 02).

## COÛT DE LA FORMATION

- Gratuité pour les apprentis. Les coûts de formation sont pris en charge par les OPCO pour les employeurs du secteur privé. Pour les employeurs des trois fonctions publiques, devis sur demande.

